



COLLÈGE – PROVIDENCE
HERVE

Herve, le 21 mai 2024
Avenue Reine Astrid, 9
4650 HERVE
☎ 087/67.40.75 📠 087/66.04.37
Site : <http://www.cph-herve.be>
✉ : secretariat@cph-herve.be

Chers Parents,

Vous pouvez découvrir ci-dessous l'organisation de la fin de l'année scolaire.

Mardi 11/06 : bulletin (dernière période).

Du 12/06 au 19/06 : période de révisions. Durant cette période, les professeurs ne programment plus de tests. Attention, un examen de religion est néanmoins prévu le lundi 17 juin à 8h25.

Du jeudi 20/06 au mercredi 26/06 : session d'examens suivant l'horaire repris ci-dessous.

	1C	2C – 2S
Jeudi 20/06	1. MATHS 2. MATHS 3. MATHS	1. EDM 2. EDM
Vendredi 21/06	1. FRANÇAIS 2. FRANÇAIS 3. FRANÇAIS 4. FRANCAIS	1. LANGUES 2. LANGUES 3. LANGUES 4. LANGUES ORAL
Lundi 24/06	1. SCIENCES 2. SCIENCES	1. MATHS 2. MATHS 3. MATHS 4. MATHS
Mardi 25/06	1. LANGUES 2. LANGUES	1. FRANCAIS 2. FRANCAIS 3. FRANCAIS 4. FRANCAIS
Mercredi 26/06	1. EDM 2. EDM	1. SCIENCES 2. SCIENCES 3. SCIENCES
Du jeudi 27/06 au mardi 02/07	Conseils de Classe et Délégations	

Les élèves peuvent quitter l'école à la fin de leur examen écrit (soit à 10h05, soit à 11h10, soit à 12h).

Pour l'examen oral, les professeurs communiquent l'horaire de passage aux élèves. Ceux-ci doivent se présenter à l'école un peu avant l'heure prévue par le professeur.

Attention, les bus spéciaux ne circuleront qu'à 12h du mercredi 19/06 au mercredi 26/06 inclus.

A partir du jeudi 27/06 : les cours seront suspendus pour permettre aux professeurs de délibérer.

Compte tenu du peu de jours dont nous disposons pour organiser les examens, les conseils de classe, les délibérations et les recours, il ne nous est plus possible de proposer à tous nos élèves une journée de détente avec les titulaires. Seuls ceux qui bénéficient d'une journée sans délibération pourront proposer cette activité. Si tel est le cas, vous en serez informés via le journal de classe.

Le mercredi 03 juillet de 14h à 19h : rencontre des parents (accompagnés de leur enfant) avec le titulaire ou l'aide-titulaire pour la remise du bulletin. La direction, tous les professeurs, les éducateurs et le P.M.S. seront également à votre disposition.

Nous nous permettons d'insister sur votre présence à cette réunion. C'est, en effet, à cette occasion que nous vous demanderons de compléter le formulaire officiel d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025.

Vu le nombre d'élèves qui souhaitent rejoindre le C.R.M.T ou l'I.P.H. et compte tenu des demandes émanant déjà de l'extérieur, nos deux écoles partenaires risquent de clôturer très vite leurs inscriptions. Même si elles accordent la priorité aux jeunes du C.P.H, elles ne peuvent laisser trop longtemps dans l'incertitude les élèves repris sur une liste d'attente. Voilà pourquoi nous vous demandons de nous communiquer votre décision pour le 05 juillet au plus tard. En cas de problème, contactez-nous personnellement.

Les mercredi 03 et jeudi 04/07, de 9h à 16h, possibilité d'introduire un recours. Pour plus d'informations, consultez le règlement des études qui vous a été remis à l'inscription et que vous avez dû signer.

Si vous souhaitez faire une demande d'allocations d'études, vous trouverez tous les renseignements sur le site allocations-etudes@cfwb.be

En espérant que cette année scolaire soit couronnée de succès pour votre enfant, nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

Geneviève Stéphany et Bernard Servais

Directeurs

